



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Monsieur le Préfet PAPAUD
Directeur général de la DGSCGC

Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Villeneuve Loubet, le 3 juillet 2014

Objet : Examen professionnel de lieutenant de 2^e classe

Monsieur le Directeur général,

Dans le cadre de la CNSIS qui s'est déroulée hier vous avez été interpellés sur les conditions de l'examen professionnel de lieutenant de 2^e classe dont les épreuves ont eu lieu il y a quelques semaines.

Tout d'abord, il semblerait que la note de cadrage n'ait pas été respectée dans le second exercice puisqu'il s'agissait de rédiger un compte-rendu et non une problématique liée au CCO du sujet. Pourquoi avoir ainsi modifié les conditions de cette épreuve d'admissibilité ?

D'autre part, nos mandants nous ont questionnés sur les délais anormalement longs entre le passage de l'épreuve d'admissibilité et les résultats de celles-ci. Le délai d'un mois pour 3000 copies en 2013 est passé à plus de 4 mois en 2014 pour 1150 candidats...

Quand parviendrons-nous à un examen dont les conditions de déroulement seraient optimales ?

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous apporter des éléments de réponse sur ces deux points. Dans l'attente, je vous prie, Monsieur le Directeur général, d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président fédéral, André GORETTI